

**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE PARCS  
D'ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEIGNANX**



N° 12

**Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au  
Président du Syndicat Mixte**

Le 18 juin 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni, au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- . M. Xavier FORTINON
- . M. Cyril GAYSSOT
- . Mme Eva BELIN
- . Mme Sylvie PEDUCASSE

**Représentant la Communauté de communes du Seignanx :**

- . Mme Isabelle DUFAU
- . Mme Laurence GUTIERREZ
- . M. Marc MABILLET

Avaient donné procuration :

- . Mme Sylvie BERGEROO à M. Cyril GAYSSOT
- . M. Jean-Luc DELPUECH à Mme Sylvie PEDUCASSE
- . M. Gilles PEYNOCHE à Mme Laurence GUTIERREZ

Etaient excusés :

- . Mme Rachel DURQUETY
- . M. Olivier MARTINEZ
- . Mme Nadine DURU
- . M. Pierre PASQUIER

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de communes du Seignanx : M. Laurent CLAUDE, Directeur Général des Services, Mme Séverine CASTAGNET, Responsable du Développement Economique, Mme Claire ELHUYAR, chargée de mission développement économique
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Xavier VILAMITJANA, Responsable service aménagement
- Pour la Paire départementale : Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 23 Novembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution des marchés passés selon une procédure adaptée,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

de prendre acte de la communication du Président du Syndicat Mixte relative aux décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :

- **Marché de services relatif à la réalisation d'études environnementale et hydraulique dans le cadre du mandat d'études de faisabilité et de programmation préalables sur la commune de Tarnos**, selon les conditions suivantes :
  - **Titulaire** : SARLU ETEN Environnement, 49 Rue Camille Claudel à Saint-Paul-lès-Dax (40990)
  - **Nature des prestations confiées** : réalisation d'études environnementale et hydraulique
  - **Montant HT** : 12 837,50 €
  - **Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 26 mars 2024**
- **Marché de services relatif à la réalisation d'études urbaine, technique et paysagère dans le cadre du mandat d'études de faisabilité et de programmation préalables sur la commune de Tarnos**, selon les conditions suivantes :
  - **Attributaire** : Groupement composé de la SAS KAWABUNGA (MANDATAIRE), la SARL ECR ENVIRONNEMENT SUD OUEST et la SARL MARION CINTRE, dont le siège social du mandataire est situé à « La Fabrique des Lieux » - 14 rue Duffour Dubergier à BORDEAUX (33000)
  - **Nature des prestations confiées** : réalisation d'études urbaine, technique et paysagère afin d'établir un schéma d'aménagement global (niveau AVP) avec une estimation du coût des travaux et des aménagements proposés selon 2 hypothèses : d'une part, sur l'emprise foncière des terrains publics et d'autre part, sur l'emprise foncière de l'ensemble du périmètre d'études (terrains publics et privés) au lieu-dit « La Tuilerie » sur la commune de TARNOS
  - **Montant HT** : 27 250,00 €
  - **Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 9 avril 2024**

Le Président du Syndicat Mixte,

*XF-L*

Xavier FORTINON